



33840

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 JUILLET 2025

N° DEL-030725-19

OBJET : LOYER MULTIPLE RURAL

L'an deux mille vingt cinq, le trois juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUDES, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MONNIER, Maire.

Membres du Conseil Municipal :	11
Membres présents :	09
Nombres de votants :	09
Pour :	09
Contre :	00
Abstention :	00

Etaient présents : Mme CHANCELLÉ Marie-Ange, M. DAUDET Bernard, Mme DE MORAES BILLET Céline, Mme ELISSALDE Fanny, M. MONNIER Philippe, M. MERLO Philippe, Mme LANZONI Elisabeth, M. RIOLLOT Yves, M. TULARS Bernard.
Était excusée : Mme PUJOLS Hélène.
Etait absente : Mme MEYER Catherine.

Date de convocation : 24/06/2025

Secrétaire de séance : Mme CHANCELLÉ Marie-Ange

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. et Mme RULLIER, gérant du multiple rural, ont adressé un courrier afin de demander la suspension des loyers compte tenu de leur situation qui les oblige à vendre leur fonds de commerce et ce, jusqu'à la vente de celui-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **décide** :

- **DE SUSPENDRE** les loyers à compter du 01/07/2025 jusqu'au 31/12/2025, compte tenu de leur situation ;
- **DE REVISER** cette décision début 2026 si M. et Mme RULLIER n'ont pas trouvé d'acquéreur d'ici là ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les membres présents à la séance.
Pour extrait conforme.
Fait et délibéré ce jour.

Le/La Secrétaire
M-A CHANCELLÉ

M. MONNIER Philippe

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

